



Info-Alerte n° 2504 du 29 décembre 2021



## Dans la lorgnette du Réseau anti-arnaques : Les DAB vont se faire plus rares

Le Réseau anti-arnaques inaugure une nouvelle rubrique pour dénoncer les tendances des professionnels à pénaliser le consommateur dans ses actes quotidiens.



Le territoire français compte à ce jour près de 48 000 « DAB » (Distributeurs Automatiques de Billets).

Or, l'évolution des moyens de paiement (baisse continue de l'usage du chèque et des espèces au profit de la carte bancaire) incite les établissements bancaires à réaliser des économies.

Comme l'avoue cyniquement la BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne) par le biais de son directeur général technologies et opérations : « *La filière cash est un réel service au public qui n'a pas de rentabilité propre.* » Et de rajouter « en bonne langue de bois » : « *Il faut donc l'optimiser d'un point de vue économique tout en assumant une continuité de présence sur le territoire.* »

Le terme « optimiser » engendre le plus souvent la réalisation d'une économie financière au détriment des clients. Dans le cas présent, la réduction du parc de distributeurs pénalisera les ménages les plus modestes - qui sont plus dépendants du paiement en espèces - et les zones rurales. Pour le consommateur entrant dans ces deux critères, ce sera une double peine.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)